Certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-91344-Z-342787-2024

Ecocert Canada confirme par la présente que :

TOOTSI IMPEX INC DBA YUPIK

8800, boulevard Henri-Bourassa Ouest, St-Laurent, Quebec, H4S 1P4, CANADA

a été audité et certifié conformément au programme :

Régime Bio Canada (COR) *
Cahier des charges de l'appellation biologique au Québec (CARTV)

Pour les étapes de production / activités:
PRÉPARATEUR (PRODUITS AQUACOLES), PREPARATEUR

Certificat délivré le 2 mai 2024

Ecocert Canada
4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis,
Québec, G6W 6N2, Canada
www.ecocertcanada.com/fr

Date d'anniversaire : 12 décembre 2024
lorsque l'entreprise certifiée doit présenter une demande d'inspection annuelle subséquente. Ceci n'est pas une date d'expiration.

Date de la certification initiale : 3 février 2005

Le dernier audit a eu lieu le 12 mars 2024

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.
La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.

scannez moi
Accédez au certificat officiel actualisé

Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-91344-Z-342787-2024

TOOTSI IMPEX INC DBA YUPIK

Régime Bio Canada (COR) *
Cahier des charges de l'appellation biologique au Québec (CARTV)

Produits certifiés pour la marque de commerce : **Elan, Yupik, Tootsi Impex**

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X] : en conformité)	
		CAN-US (1)	CAN-UE (2)
> Abricots (secs)	Biologique	X	
> Almond Mini Bars	Biologique	X	X
> Amandes au chocolat 70% et poudre cacao	Biologique	X	
> Amandes au chocolat noir	Biologique	X	
> Amandes au matcha	Biologique	X	X
> Amandes au tamari (soya)	Biologique	X	
> Amandes blanchies en bâtonnets	Biologique	X	
> Amandes blanchies en poudre	Biologique	X	
> Amandes blanchies tranchées	Biologique	X	
> Amandes choco Sophie	Biologique	X	
> Amandes de Californie	Biologique	X	
> Amandes entières	Biologique	X	

- (1) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (2) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 2 mai 2024

Ecocert Canada
4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada
www.ecocertcanada.com/fr

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.
La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.

scannez moi
Accédez au certificat officiel actualisé

Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-91344-Z-342787-2024

TOOTSI IMPEX INC DBA YUPIK

Régime Bio Canada (COR) *
Cahier des charges de l'appellation biologique au Québec (CARTV)

Produits certifiés pour la marque de commerce : **Elan, Yupik, Tootsi Impex**

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X] : en conformité)	
		CAN-US (1)	CAN-UE (2)
> Amandes européennes crues	Biologique	X	
> Amandes naturelles en poudre	Biologique	X	
> Amandes naturelles entières	Biologique	X	
> Amandes naturelles tranchées	Biologique	X	
> Amandes rôties à sec non salées	Biologique	X	
> Amandes rôties à sec sel de mer	Biologique	X	
> Amandes rôties	Biologique	X	
> Amarante moulue sans gluten	Biologique	X	
> Amarante soufflée	Biologique	X	
> Amarante	Biologique	X	
> Ananas en dés (secs)	Biologique	X	
> Ananas en morceaux (secs)	Biologique	X	

- (1) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (2) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 2 mai 2024

Ecocert Canada
4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada
www.ecocertcanada.com/fr

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.
La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.

scannez moi
Accédez au certificat officiel actualisé

Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-91344-Z-342787-2024

TOOTSI IMPEX INC DBA YUPIK

Régime Bio Canada (COR) *
Cahier des charges de l'appellation biologique au Québec (CARTV)

Produits certifiés pour la marque de commerce : **Elan, Yupik, Tootsi Impex**

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X] : en conformité)	
		CAN-US (1)	CAN-UE (2)
> Ananas en rondelles (secs)	Biologique	X	
> Arachides de la jungle	Biologique	X	
> Arachides rôties à sec	Biologique	X	
> Argentinian pitted prunes	Biologique	X	
> Avelines / Noisettes rôties non salées	Biologique	X	
> Avelines / Noisettes	Biologique	X	
> Avoine nue criblée	Biologique	X	
> Avoine stabilisée	Biologique	X	
> Avoine "steelcut"	Biologique	X	
> Baies de Goji	Biologique	X	
> Baies de mûres blanches (sèches)	Biologique	X	
> Baies d'inca Goldenberries (sèches)	Biologique	X	

- (1) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (2) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 2 mai 2024

Ecocert Canada
4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada
www.ecocertcanada.com/fr

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.
La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.

scannez moi
Accédez au certificat officiel actualisé

Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-91344-Z-342787-2024

TOOTSI IMPEX INC DBA YUPIK

Régime Bio Canada (COR) *
Cahier des charges de l'appellation biologique au Québec (CARTV)

Produits certifiés pour la marque de commerce : **Elan, Yupik, Tootsi Impex**

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X] : en conformité)	
		CAN-US (1)	CAN-UE (2)
> Baies en gelée véganes	Biologique	X	
> Bananes séchées sucrées	Biologique	X	
> Bananes séchées	Biologique	X	
> Bâtons de cannelle (cassia)	Biologique	X	
> Bâtons sésame	Biologique	X	
> Beurre d'amandes crémeux	Biologique	X	
> Beurre d'arachides	Biologique	X	
> Beurre d'avelines	Biologique	X	
> Beurre de cajou légèrement rôti	Biologique	X	X
> Beurre de graines de citrouille	Biologique	X	X
> Beurre de graines de tournesol rôties	Biologique	X	X
> Beurre de noix de cajou	Biologique	X	

- (1) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (2) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 2 mai 2024

Ecocert Canada
4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada
www.ecocertcanada.com/fr

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.
La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.

scannez moi
Accédez au certificat officiel actualisé

Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-91344-Z-342787-2024

TOOTSI IMPEX INC DBA YUPIK

Régime Bio Canada (COR) *
Cahier des charges de l'appellation biologique au Québec (CARTV)

Produits certifiés pour la marque de commerce : **Elan, Yupik, Tootsi Impex**

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X] : en conformité)	
		CAN-US (1)	CAN-UE (2)
> Beurre de noix de coco (65% gras)	Biologique	X	
> Beurre de noix de coco (65% mat. grasse)	Biologique	X	
> Blé	Biologique	X	
> Bleuets au jus de pommes (secs)	Biologique	X	
> Bleuets de choix (secs)	Biologique	X	
> Bonbons à la menthe poivrée	Biologique	X	
> Bonbons à la menthe	Biologique	X	
> Bonbons durs	Biologique	X	
> Bouchées choco croq (chia, quinoa soufflé & maca) 60% pâte	Biologique	X	
> Boulgour fin	Biologique	X	
> Boulgour	Biologique	X	
> Brazil Nut Mini Bars	Biologique	X	X

- (1) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (2) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 2 mai 2024

Ecocert Canada
4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada
www.ecocertcanada.com/fr

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.
La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.

scannez moi
Accédez au certificat officiel actualisé

Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-91344-Z-342787-2024

TOOTSI IMPEX INC DBA YUPIK

Régime Bio Canada (COR) *
Cahier des charges de l'appellation biologique au Québec (CARTV)

Produits certifiés pour la marque de commerce : **Elan, Yupik, Tootsi Impex**

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X] : en conformité)	
		CAN-US (1)	CAN-UE (2)
> Brisures de cacao au chocolat noir 70 %	Biologique	X	
> Brisures de cacao crues	Biologique	X	
> Brisures de chocolat mi-amer 70%	Biologique	X	
> Cajous à la noix de coco	Biologique	X	X
> Cajous à l'açai et bleuets	Biologique	X	X
> Cajous au chocolat lait	Biologique	X	
> Cajous au chocolat noir et sel de mer	Biologique	X	
> Cajous au maca	Biologique	X	X
> Cajous crus	Biologique	X	
> Cajous morceaux	Biologique	X	
> Cajous naturels	Biologique	X	
> Cajous rôtis à sec	Biologique	X	

- (1) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (2) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 2 mai 2024

Ecocert Canada
4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada
www.ecocertcanada.com/fr

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.
La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.

scannez moi
Accédez au certificat officiel actualisé

Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-91344-Z-342787-2024

TOOTSI IMPEX INC DBA YUPIK

Régime Bio Canada (COR) *
Cahier des charges de l'appellation biologique au Québec (CARTV)

Produits certifiés pour la marque de commerce : **Elan, Yupik, Tootsi Impex**

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X] : en conformité)	
		CAN-US (1)	CAN-UE (2)
> Cajous rôtis au sel de mer	Biologique	X	
> Cajous rôtis	Biologique	X	
> Canneberges (sèches)	Biologique	X	
> Canneberges infusées au jus de pomme	Biologique	X	X
> Céréales chia et noix de coco	Biologique	X	X
> Céréales du matin sans gras	Biologique	X	
> Céréales infusion de baies	Biologique	X	
> Céréales lin et citrouille	Biologique	X	X
> Céréales muesli	Biologique	X	
> Cerises a/jus de pommes	Biologique	X	
> Cerises au jus de pommes (sèches)	Biologique	X	
> Cerises de choix (sèches)	Biologique	X	

- (1) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (2) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 2 mai 2024

Ecocert Canada
4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada
www.ecocertcanada.com/fr

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.
La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.

scannez moi
Accédez au certificat officiel actualisé

Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-91344-Z-342787-2024

TOOTSI IMPEX INC DBA YUPIK

Régime Bio Canada (COR) *
Cahier des charges de l'appellation biologique au Québec (CARTV)

Produits certifiés pour la marque de commerce : **Elan, Yupik, Tootsi Impex**

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X] : en conformité)	
		CAN-US (1)	CAN-UE (2)
> Cerises en gelée sûres	Biologique	X	
> Cerises sûres au chocolat au lait	Biologique	X	
> Chanvre canadien écalé / Décortiqué	Biologique	X	
> Chanvre écalé / Décortiqué	Biologique	X	
> Choco noir mi-sucré 55% en morceaux	Biologique	X	
> Chocolat pistache & caramel	Biologique	X	
> Cola en gelée fruitée	Biologique	X	
> Couscous	Biologique	X	
> Crème de coco (19% gras)	Biologique	X	
> Curcuma en poudre	Biologique	X	
> Dark Chocolate Peanut Mini Bars	Biologique	X	X
> Dark Chocolate Salted Caramel Mini Bars	Biologique	X	X

- (1) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (2) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 2 mai 2024

Ecocert Canada
4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada
www.ecocertcanada.com/fr

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.
La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.

scannez moi
Accédez au certificat officiel actualisé

Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-91344-Z-342787-2024

TOOTSI IMPEX INC DBA YUPIK

Régime Bio Canada (COR) *
Cahier des charges de l'appellation biologique au Québec (CARTV)

Produits certifiés pour la marque de commerce : **Elan, Yupik, Tootsi Impex**

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X] : en conformité)	
		CAN-US (1)	CAN-UE (2)
> Dattes deglet nour dénoyautées	Biologique	X	
> Dattes deglet nour en dés	Biologique	X	
> Dattes deglet nour	Biologique	X	
> Dattes dénoyautées	Biologique	X	
> Dattes en poudre	Biologique	X	
> Dattes Medjool	Biologique	X	
> Déjeuner de céréales essentielles	Biologique	X	
> Demi-sucré Pépites de chocolat 48% - 1000 CT, Végétalien	Biologique	X	
> Écale de sarasin	Biologique	X	
> En buvant Chocolat Poudre, Vegan	Biologique	X	
> Enveloppes de psyllium	Biologique	X	
> Épeautre décortiqué	Biologique	X	

- (1) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (2) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 2 mai 2024

Ecocert Canada
4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada
www.ecocertcanada.com/fr

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.
La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.

scannez moi
Accédez au certificat officiel actualisé

Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-91344-Z-342787-2024

TOOTSI IMPEX INC DBA YUPIK

Régime Bio Canada (COR) *
Cahier des charges de l'appellation biologique au Québec (CARTV)

Produits certifiés pour la marque de commerce : **Elan, Yupik, Tootsi Impex**

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X] : en conformité)	
		CAN-US (1)	CAN-UE (2)
> Érythritol granulé avec fruit des moines	Biologique	X	
> Érythritol granulé	Biologique	X	
> Espresso au chocolat noir	Biologique	X	
> Extrait de fruit de moine granulé	Biologique	X	
> Farine à pain non blanchie	Biologique	X	
> Farine d'arachides (légèrement rôtie) 14% Mat. Grasses	Biologique	X	
> Farine de banane verte	Biologique	X	
> Farine de chou-fleur	Biologique	X	
> Farine de lentilles vertes sans gluten	Biologique	X	
> Farine de manioc	Biologique	X	
> Farine de pois chiche sans gluten	Biologique	X	
> Farine de quinoa noir sans gluten	Biologique	X	

- (1) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (2) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 2 mai 2024

Ecocert Canada
4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada
www.ecocertcanada.com/fr

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.
La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.

scannez moi
Accédez au certificat officiel actualisé

Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-91344-Z-342787-2024

TOOTSI IMPEX INC DBA YUPIK

Régime Bio Canada (COR) *
Cahier des charges de l'appellation biologique au Québec (CARTV)

Produits certifiés pour la marque de commerce : **Elan, Yupik, Tootsi Impex**

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X] : en conformité)	
		CAN-US (1)	CAN-UE (2)
> Farine de riz blanc sans gluten	Biologique	X	
> Farine de sorgho	Biologique	X	
> Farine de tapioca sans gluten	Biologique	X	
> Farine fine moulure d'avoine sans gluten	Biologique	X	
> Farine mélange de 4 grains entiers sans gluten	Biologique	X	
> Farro	Biologique	X	
> Fécule de pomme de terre sans gluten	Biologique	X	
> Fécule de tapioca	Biologique	X	
> Feuilles de stévia	Biologique	X	
> Fève adzuki	Biologique	X	
> Fève lima bébé	Biologique	X	
> Fève pinto	Biologique	X	

- (1) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (2) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 2 mai 2024

Ecocert Canada
4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada
www.ecocertcanada.com/fr

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.
La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.

scannez moi
Accédez au certificat officiel actualisé

Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-91344-Z-342787-2024

TOOTSI IMPEX INC DBA YUPIK

Régime Bio Canada (COR) *
Cahier des charges de l'appellation biologique au Québec (CARTV)

Produits certifiés pour la marque de commerce : **Elan, Yupik, Tootsi Impex**

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X] : en conformité)	
		CAN-US (1)	CAN-UE (2)
> Fèves de cacao crues	Biologique	X	
> Fèves de soya crues	Biologique	X	
> Fèves de soya rôties non salées	Biologique	X	
> Fèves de soya rôties salées	Biologique	X	
> Fèves Fava	Biologique	X	
> Fèves Mung	Biologique	X	
> Figues conadria (sèches)	Biologique	X	
> Figues espagnoles (sèches)	Biologique	X	
> Figues mission (sèches)	Biologique	X	
> Figues naturelles (sèches)	Biologique	X	
> Flocons avoine rapide sans gluten	Biologique	X	
> Flocons avoine rapide	Biologique	X	

- (1) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (2) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 2 mai 2024

Ecocert Canada
4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada
www.ecocertcanada.com/fr

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.
La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.

scannez moi
Accédez au certificat officiel actualisé

Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-91344-Z-342787-2024

TOOTSI IMPEX INC DBA YUPIK

Régime Bio Canada (COR) *
Cahier des charges de l'appellation biologique au Québec (CARTV)

Produits certifiés pour la marque de commerce : **Elan, Yupik, Tootsi Impex**

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X] : en conformité)	
		CAN-US (1)	CAN-UE (2)
> Flocons avoine régulier sans gluten	Biologique	X	
> Flocons avoine régulier	Biologique	X	
> Flocons de blé	Biologique	X	
> Flocons de quinoa	Biologique	X	
> Flocons de seigle	Biologique	X	
> Flocons d'érable	Biologique	X	
> Flocons épeautre	Biologique	X	
> Flocons kamut®	Biologique	X	
> Flocons orge	Biologique	X	
> Flocons soya rôtis	Biologique	X	
> Fraises séchées de choix	Biologique	X	
> Freekeh fissuré	Biologique	X	

- (1) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (2) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 2 mai 2024

Ecocert Canada
4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada
www.ecocertcanada.com/fr

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.
La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.

scannez moi
Accédez au certificat officiel actualisé

Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-91344-Z-342787-2024

TOOTSI IMPEX INC DBA YUPIK

Régime Bio Canada (COR) *
Cahier des charges de l'appellation biologique au Québec (CARTV)

Produits certifiés pour la marque de commerce : **Elan, Yupik, Tootsi Impex**

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X] : en conformité)	
		CAN-US (1)	CAN-UE (2)
> Frites aux fruits en gelées	Biologique	X	
> Fruit du jacquier	Biologique	X	
> Fusillis aux légumes	Biologique	X	
> Gingembre confit en cubes (sec)	Biologique	X	
> Gingembre confit en dés (sec)	Biologique	X	
> Gingembre confit en morceaux (sec)	Biologique	X	
> Gingembre cristallisé	Biologique	X	
> Gingembre en poudre	Biologique	X	
> Gingembre en tranches (sec)	Biologique	X	
> Gomme fruitée sans gélatine (vegan)	Biologique	X	
> Gommes au vin assorties (vegan)	Biologique	X	
> Graines de chanvre décortiquées canadien	Biologique	X	X

- (1) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (2) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 2 mai 2024

Ecocert Canada
4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada
www.ecocertcanada.com/fr

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.
La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.

scannez moi
Accédez au certificat officiel actualisé

Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-91344-Z-342787-2024

TOOTSI IMPEX INC DBA YUPIK

Régime Bio Canada (COR) *
Cahier des charges de l'appellation biologique au Québec (CARTV)

Produits certifiés pour la marque de commerce : **Elan, Yupik, Tootsi Impex**

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X] : en conformité)	
		CAN-US (1)	CAN-UE (2)
> Graines de chanvre décortiquées	Biologique	X	
> Graines de chia enr. de chocolat noir 70%, véganes	Biologique	X	
> Graines de chia noir	Biologique	X	
> Graines de chia	Biologique	X	
> Graines de citrouille (européenne)	Biologique	X	
> Graines de citrouille shine skin	Biologique	X	
> Graines de citrouille	Biologique	X	
> Graines de fenugrec	Biologique	X	
> Graines de lin brun concassées	Biologique	X	
> Graines de lin brun	Biologique	X	
> Graines de lin dorées	Biologique	X	
> Graines de lin germées	Biologique	X	

- (1) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (2) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 2 mai 2024

Ecocert Canada
4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada
www.ecocertcanada.com/fr

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.
La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.

scannez moi
Accédez au certificat officiel actualisé

Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-91344-Z-342787-2024

TOOTSI IMPEX INC DBA YUPIK

Régime Bio Canada (COR) *
Cahier des charges de l'appellation biologique au Québec (CARTV)

Produits certifiés pour la marque de commerce : **Elan, Yupik, Tootsi Impex**

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X] : en conformité)	
		CAN-US (1)	CAN-UE (2)
> Graines de lin	Biologique	X	
> Graines de luzerne	Biologique	X	
> Graines de melon d'eau	Biologique	X	
> Graines de sarrasin blanches entières chinoises (sans gluten)	Biologique	X	
> Graines de sésame décortiquées	Biologique	X	
> Graines de sésame naturelles	Biologique	X	
> Graines de sésames noires	Biologique	X	
> Graines de tournesol crue sans écales européennes	Biologique	X	
> Graines de tournesol	Biologique	X	
> Granola aux pommes et cannelle	Biologique	X	
> Grenade au chocolat noir 70%, véganes	Biologique	X	
> Haricots à oeil noir	Biologique	X	

- (1) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (2) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 2 mai 2024

Ecocert Canada
4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada
www.ecocertcanada.com/fr

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.
La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.

scannez moi
Accédez au certificat officiel actualisé

Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-91344-Z-342787-2024

TOOTSI IMPEX INC DBA YUPIK

Régime Bio Canada (COR) *
Cahier des charges de l'appellation biologique au Québec (CARTV)

Produits certifiés pour la marque de commerce : **Elan, Yupik, Tootsi Impex**

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X] : en conformité)	
		CAN-US (1)	CAN-UE (2)
> Haricots blancs	Biologique	X	
> Haricots marbrés	Biologique	X	
> Haricots noirs	Biologique	X	
> Haricots rouges	Biologique	X	
> Huile de noix de coco	Biologique	X	
> Jeune fruit du jacquier en saumure	Biologique	X	
> Jus de pomme infusé aux canneberges	Biologique	X	
> Kamut® (grains)	Biologique	X	
> Lait de noix de coco	Biologique	X	
> Languettes de mangue séchées	Biologique	X	
> Le 5 Deluxe mélange non salé	Biologique	X	X
> Lentilles béluga noires	Biologique	X	

- (1) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (2) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 2 mai 2024

Ecocert Canada
4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada
www.ecocertcanada.com/fr

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.
La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.

scannez moi
Accédez au certificat officiel actualisé

Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-91344-Z-342787-2024

TOOTSI IMPEX INC DBA YUPIK

Régime Bio Canada (COR) *
Cahier des charges de l'appellation biologique au Québec (CARTV)

Produits certifiés pour la marque de commerce : **Elan, Yupik, Tootsi Impex**

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X] : en conformité)	
		CAN-US (1)	CAN-UE (2)
> Lentilles brunes	Biologique	X	
> Lentilles françaises	Biologique	X	
> Lentilles jaunes (Fendues)	Biologique	X	
> Lentilles rouges (fendues)	Biologique	X	
> Lentilles vertes	Biologique	X	
> Maïs à éclater	Biologique	X	
> Maïs violet en poudre	Biologique	X	
> Mangues en dés (sèches)	Biologique	X	
> Mangues tranchées (sèches)	Biologique	X	
> Mélange à soupe ensoleillé	Biologique	X	X
> Mélange carnaval	Biologique	X	X
> Mélange classique	Biologique	X	X

- (1) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (2) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 2 mai 2024

Ecocert Canada
4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada
www.ecocertcanada.com/fr

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.
La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.

scannez moi
Accédez au certificat officiel actualisé

Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-91344-Z-342787-2024

TOOTSI IMPEX INC DBA YUPIK

Régime Bio Canada (COR) *
Cahier des charges de l'appellation biologique au Québec (CARTV)

Produits certifiés pour la marque de commerce : **Elan, Yupik, Tootsi Impex**

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X] : en conformité)	
		CAN-US (1)	CAN-UE (2)
> Mélange d'Andalousie	Biologique	X	X
> Mélange de bonbons en gelée surs (vegan)	Biologique	X	
> Mélange de farine tout usage (sans gluten)	Biologique	X	
> Mélange de flocons aux raisins	Biologique	X	X
> Mélange de flocons régulier	Biologique	X	X
> Mélange de jungle fruité en gelée	Biologique	X	
> Mélange de luxe non salé	Biologique	X	X
> Mélange de quinoa & riz bambou	Biologique	X	X
> Mélange fiji	Biologique	X	X
> Mélange flocon d'avoine et fruits	Biologique	X	X
> Mélange forêt tropicale Brésilienne	Biologique	X	X
> Mélange Gaia	Biologique	X	X

- (1) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (2) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 2 mai 2024

Ecocert Canada
4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada
www.ecocertcanada.com/fr

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.
La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.

scannez moi
Accédez au certificat officiel actualisé

Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-91344-Z-342787-2024

TOOTSI IMPEX INC DBA YUPIK

Régime Bio Canada (COR) *
Cahier des charges de l'appellation biologique au Québec (CARTV)

Produits certifiés pour la marque de commerce : **Elan, Yupik, Tootsi Impex**

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X] : en conformité)	
		CAN-US (1)	CAN-UE (2)
> Mélange goji aventure	Biologique	X	X
> Mélange goji santé	Biologique	X	X
> Mélange goji sportif	Biologique	X	X
> Mélange Katmandou	Biologique	X	X
> Mélange méditéranéen	Biologique	X	X
> Mélange merveille de la Belgique	Biologique	X	X
> Mélange mystique	Biologique	X	X
> Mélange oh mega	Biologique	X	X
> Mélange palladium	Biologique	X	X
> Mélange Pionnier	Biologique	X	X
> Mélange protéine	Biologique	X	
> Mélange quinoa blanc & rouge	Biologique	X	X

- (1) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (2) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 2 mai 2024

Ecocert Canada
4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada
www.ecocertcanada.com/fr

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.
La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.

scannez moi
Accédez au certificat officiel actualisé

Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-91344-Z-342787-2024

TOOTSI IMPEX INC DBA YUPIK

Régime Bio Canada (COR) *
Cahier des charges de l'appellation biologique au Québec (CARTV)

Produits certifiés pour la marque de commerce : **Elan, Yupik, Tootsi Impex**

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X] : en conformité)	
		CAN-US (1)	CAN-UE (2)
> Mélange quinoa noir & rouge	Biologique	X	X
> Mélange riz noir à l'ancienne	Biologique	X	
> Mélange safari d'Afrique	Biologique	X	X
> Mélange safari	Biologique	X	X
> Mélange santé	Biologique	X	X
> Mélange soleil himalayen	Biologique	X	X
> Mélange sucré et salé	Biologique	X	X
> Mélange super 6 grains	Biologique	X	X
> Mélange trek	Biologique	X	X
> Mélange tropical	Biologique	X	X
> Millet décortiqué	Biologique	X	
> Millet moulu sans gluten	Biologique	X	

- (1) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (2) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 2 mai 2024

Ecocert Canada
4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada
www.ecocertcanada.com/fr

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.
La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.

scannez moi
Accédez au certificat officiel actualisé

Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-91344-Z-342787-2024

TOOTSI IMPEX INC DBA YUPIK

Régime Bio Canada (COR) *
Cahier des charges de l'appellation biologique au Québec (CARTV)

Produits certifiés pour la marque de commerce : **Elan, Yupik, Tootsi Impex**

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X] : en conformité)	
		CAN-US (1)	CAN-UE (2)
> Morceaux de cacao cru	Biologique	X	
> Noix de cajou crues moulues	Biologique	X	
> Noix de coco (fine)	Biologique	X	
> Noix de coco grillée en tranches	Biologique	X	
> Noix de coco grillée souriante	Biologique	X	
> Noix de coco moulue	Biologique	X	
> Noix de coco tranchée	Biologique	X	
> Noix de grenoble au chia	Biologique	X	X
> Noix de Grenoble Californie	Biologique	X	
> Noix de Grenoble	Biologique	X	
> Noix de Macadam	Biologique	X	
> Noix de pin	Biologique	X	

- (1) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (2) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 2 mai 2024

Ecocert Canada
4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada
www.ecocertcanada.com/fr

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.
La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.

scannez moi
Accédez au certificat officiel actualisé

Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-91344-Z-342787-2024

TOOTSI IMPEX INC DBA YUPIK

Régime Bio Canada (COR) *
Cahier des charges de l'appellation biologique au Québec (CARTV)

Produits certifiés pour la marque de commerce : **Elan, Yupik, Tootsi Impex**

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X] : en conformité)	
		CAN-US (1)	CAN-UE (2)
> Noix de sacha inchi salées rôties à sec	Biologique	X	
> Noix du Brésil - midget	Biologique	X	
> Noix du Brésil en morceaux	Biologique	X	
> Noix du Brésil entières	Biologique	X	
> Noix du Brésil rôties à sec	Biologique	X	
> Noix tigrées décortiquées	Biologique	X	
> Noix tigrées tranchées	Biologique	X	
> Noix tigrées	Biologique	X	
> Noyaux d'abricots amers	Biologique	X	
> Orge nue criblée polie	Biologique	X	
> Orge perlé	Biologique	X	
> Orge polie	Biologique	X	

- (1) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (2) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 2 mai 2024

Ecocert Canada
4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada
www.ecocertcanada.com/fr

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.
La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.

scannez moi
Accédez au certificat officiel actualisé

Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-91344-Z-342787-2024

TOOTSI IMPEX INC DBA YUPIK

Régime Bio Canada (COR) *
Cahier des charges de l'appellation biologique au Québec (CARTV)

Produits certifiés pour la marque de commerce : **Elan, Yupik, Tootsi Impex**

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X] : en conformité)	
		CAN-US (1)	CAN-UE (2)
> Pacanes demies	Biologique	X	
> Pacanes morceaux	Biologique	X	
> Pacanes rôties à sec	Biologique	X	
> Papaye en dés (secs)	Biologique	X	
> Papayes en épées (secs)	Biologique	X	
> Pastilles chocolat noir 70%	Biologique	X	
> Pastilles de beurre de cacao	Biologique	X	
> Pastilles de liqueur de cacao	Biologique	X	
> Pâtes coquilles aux légumes	Biologique	X	
> Pâtes fusilli blé blanc	Biologique	X	
> Pâtes fusilli épeautre	Biologique	X	
> Pâtes fusilli kamut	Biologique	X	

- (1) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (2) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 2 mai 2024

Ecocert Canada
4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada
www.ecocertcanada.com/fr

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.
La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.

scannez moi
Accédez au certificat officiel actualisé

Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-91344-Z-342787-2024

TOOTSI IMPEX INC DBA YUPIK

Régime Bio Canada (COR) *
Cahier des charges de l'appellation biologique au Québec (CARTV)

Produits certifiés pour la marque de commerce : **Elan, Yupik, Tootsi Impex**

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X] : en conformité)	
		CAN-US (1)	CAN-UE (2)
> Pâtes macaroni blé entier	Biologique	X	
> Pâtes macaroni épinard	Biologique	X	
> Penne au blé entier	Biologique	X	
> Pépites blanches de beurre de cacao 45%, véganes	Biologique	X	
> Pépites chocolat noir 70% (sans sucre ajouté), véganes	Biologique	X	
> Pépites chocolat noir moka 55%, véganes	Biologique	X	
> Pépites de chocolat 70% noir	Biologique	X	
> Pépites équitable choco noir 70%	Biologique	X	
> Pistache entière brute	Biologique	X	
> Pistaches crues écalées	Biologique	X	
> Pistaches rôties salées	Biologique	X	
> Pistaches salées	Biologique	X	

- (1) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (2) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 2 mai 2024

Ecocert Canada
4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada
www.ecocertcanada.com/fr

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.
La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.

scannez moi
Accédez au certificat officiel actualisé

Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-91344-Z-342787-2024

TOOTSI IMPEX INC DBA YUPIK

Régime Bio Canada (COR) *
Cahier des charges de l'appellation biologique au Québec (CARTV)

Produits certifiés pour la marque de commerce : **Elan, Yupik, Tootsi Impex**

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X] : en conformité)	
		CAN-US (1)	CAN-UE (2)
> Pois chiches	Biologique	X	
> Pois jaunes fendus	Biologique	X	
> Pois verts fendus	Biologique	X	
> Pommes à la cannelle	Biologique	X	X
> Pommes séchées en dés	Biologique	X	
> Pommes séchées en rondelles	Biologique	X	
> Poudre d'acérola (lyophilisée)	Biologique	X	
> Poudre d'enveloppes de psyllium 95 %	Biologique	X	
> Poudre d'acérola (atomisation) vitamine C 22-26 %	Biologique	X	
> Poudre d'aloe vera	Biologique	X	
> Poudre d'arrowroot	Biologique	X	
> Poudre d'ashwagandha	Biologique	X	

- (1) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (2) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 2 mai 2024

Ecocert Canada
4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada
www.ecocertcanada.com/fr

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.
La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.

scannez moi
Accédez au certificat officiel actualisé

Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-91344-Z-342787-2024

TOOTSI IMPEX INC DBA YUPIK

Régime Bio Canada (COR) *
Cahier des charges de l'appellation biologique au Québec (CARTV)

Produits certifiés pour la marque de commerce : **Elan, Yupik, Tootsi Impex**

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X] : en conformité)	
		CAN-US (1)	CAN-UE (2)
> Poudre de baies d'acai (lyophilisée)	Biologique	X	
> Poudre de baobab	Biologique	X	
> Poudre de cacao crues (mat. grasse 14-16%)	Biologique	X	
> Poudre de cacao naturelle	Biologique	X	
> Poudre de camu camu	Biologique	X	
> Poudre de canneberges	Biologique	X	
> Poudre de cannelle (cassia)	Biologique	X	
> Poudre de caroube crûe d'Australie pure	Biologique	X	
> Poudre de caroube rôtie	Biologique	X	
> Poudre de chaga	Biologique	X	
> Poudre de chou frisé	Biologique	X	
> Poudre de feuilles de moringa	Biologique	X	

- (1) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (2) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 2 mai 2024

Ecocert Canada
4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada
www.ecocertcanada.com/fr

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.
La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.

scannez moi
Accédez au certificat officiel actualisé

Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-91344-Z-342787-2024

TOOTSI IMPEX INC DBA YUPIK

Régime Bio Canada (COR) *
Cahier des charges de l'appellation biologique au Québec (CARTV)

Produits certifiés pour la marque de commerce : **Elan, Yupik, Tootsi Impex**

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X] : en conformité)	
		CAN-US (1)	CAN-UE (2)
> Poudre de fruit amla	Biologique	X	
> Poudre de goji	Biologique	X	
> Poudre de graines de chia	Biologique	X	
> Poudre de graines de citrouille crues proteinée 65 %	Biologique	X	
> Poudre de graines de tournesol crue (EU) proteinée 53 %	Biologique	X	
> Poudre de jus de betterave	Biologique	X	
> Poudre de jus de bleuets	Biologique	X	
> Poudre de jus de grenade	Biologique	X	
> Poudre de lait de coco	Biologique	X	
> Poudre de lucuma	Biologique	X	
> Poudre de maca	Biologique	X	
> Poudre de maqui (lyophilisée)	Biologique	X	

- (1) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (2) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 2 mai 2024

Ecocert Canada
4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada
www.ecocertcanada.com/fr

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.
La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.

scannez moi
Accédez au certificat officiel actualisé

Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-91344-Z-342787-2024

TOOTSI IMPEX INC DBA YUPIK

Régime Bio Canada (COR) *
Cahier des charges de l'appellation biologique au Québec (CARTV)

Produits certifiés pour la marque de commerce : **Elan, Yupik, Tootsi Impex**

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X] : en conformité)	
		CAN-US (1)	CAN-UE (2)
> Poudre de mesquite	Biologique	X	
> Poudre de noix du Brésil sans gluten	Biologique	X	
> Poudre de noix Tigrées	Biologique	X	
> Poudre de patate douce	Biologique	X	
> Poudre de protéine de riz brun 80%	Biologique	X	
> Poudre de Sacha Inchi	Biologique	X	
> Poudre de stevia	Biologique	X	
> Poudre de thé vert matcha	Biologique	X	
> Poudre de yacon	Biologique	X	
> Poudre d'épinards	Biologique	X	
> Poudre d'herbe de blé	Biologique	X	
> Poudre d'herbe d'orge	Biologique	X	

- (1) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (2) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 2 mai 2024

Ecocert Canada
4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada
www.ecocertcanada.com/fr

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.
La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.

scannez moi
Accédez au certificat officiel actualisé

Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-91344-Z-342787-2024

TOOTSI IMPEX INC DBA YUPIK

Régime Bio Canada (COR) *
Cahier des charges de l'appellation biologique au Québec (CARTV)

Produits certifiés pour la marque de commerce : **Elan, Yupik, Tootsi Impex**

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X] : en conformité)	
		CAN-US (1)	CAN-UE (2)
> Poudre protéinée de pois 80%	Biologique	X	
> Poudre protéinée de soja 90%	Biologique	X	
> Protéine de chia noir en poudre 35%	Biologique	X	
> Protéine de de quinoa blanc en poudre 35%	Biologique	X	
> Protéine de graine de lin (EU) 35%	Biologique	X	
> Pruneaux argentins dénoyautés (secs) avec huile de tournesol	Biologique	X	
> Pruneaux dénoyautés (secs)	Biologique	X	
> Pruneaux français dénoyautés (secs)	Biologique	X	
> Quinoa & riz éclaté à la fraise	Biologique	X	
> Quinoa & riz éclaté à la menthe	Biologique	X	
> Quinoa & riz éclaté à la noix de coco	Biologique	X	
> Quinoa & riz éclaté à l'orange	Biologique	X	

- (1) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (2) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 2 mai 2024

Ecocert Canada
4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada
www.ecocertcanada.com/fr

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.
La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.

scannez moi
Accédez au certificat officiel actualisé

Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-91344-Z-342787-2024

TOOTSI IMPEX INC DBA YUPIK

Régime Bio Canada (COR) *
Cahier des charges de l'appellation biologique au Québec (CARTV)

Produits certifiés pour la marque de commerce : **Elan, Yupik, Tootsi Impex**

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X] : en conformité)	
		CAN-US (1)	CAN-UE (2)
> Quinoa & riz éclaté au citron	Biologique	X	
> Quinoa & riz éclaté nature	Biologique	X	
> Quinoa blanc	Biologique	X	
> Quinoa croustillant	Biologique	X	
> Quinoa mélangé 3 couleurs	Biologique	X	X
> Quinoa moulue sans gluten	Biologique	X	
> Quinoa noir	Biologique	X	
> Quinoa rouge	Biologique	X	
> Quinoa soufflée chocolat 70% noir	Biologique	X	
> Quinoa soufflée	Biologique	X	
> Quinoa tricolore	Biologique	X	
> Raisins de Corinthe Zante (secs)	Biologique	X	

- (1) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (2) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 2 mai 2024

Ecocert Canada
4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada
www.ecocertcanada.com/fr

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.
La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.

scannez moi
Accédez au certificat officiel actualisé

Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-91344-Z-342787-2024

TOOTSI IMPEX INC DBA YUPIK

Régime Bio Canada (COR) *
Cahier des charges de l'appellation biologique au Québec (CARTV)

Produits certifiés pour la marque de commerce : **Elan, Yupik, Tootsi Impex**

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X] : en conformité)	
		CAN-US (1)	CAN-UE (2)
> Raisins Flame Californie (secs)	Biologique	X	
> Raisins Sultana (secs)	Biologique	X	
> Raisins Thompson (secs)	Biologique	X	
> Raisins Thompson de Californie (secs)	Biologique	X	
> Raisins verts (secs)	Biologique	X	
> Riz à grains courts	Biologique	X	
> Riz à grains longs blanc	Biologique	X	
> Riz angkor aromatique	Biologique	X	
> Riz arborio blanc	Biologique	X	
> Riz basmati	Biologique	X	
> Riz blanc à grains moyen - sushi	Biologique	X	
> Riz brun à grains entiers Jasmine	Biologique	X	

- (1) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (2) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 2 mai 2024

Ecocert Canada
4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada
www.ecocertcanada.com/fr

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.
La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.

scannez moi
Accédez au certificat officiel actualisé

Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-91344-Z-342787-2024

TOOTSI IMPEX INC DBA YUPIK

Régime Bio Canada (COR) *
Cahier des charges de l'appellation biologique au Québec (CARTV)

Produits certifiés pour la marque de commerce : **Elan, Yupik, Tootsi Impex**

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X] : en conformité)	
		CAN-US (1)	CAN-UE (2)
> Riz brun à grains longs (30% cassé)	Biologique	X	
> Riz brun à grains longs	Biologique	X	
> Riz brun moulu sans gluten	Biologique	X	
> Riz brun soufflé	Biologique	X	
> Riz carnaroli (risotto)	Biologique	X	
> Riz croustillant	Biologique	X	
> Riz Jasmin blanc	Biologique	X	
> Riz Jasmin rouge	Biologique	X	
> Riz moisson d'automne	Biologique	X	
> Riz noir ancestral	Biologique	X	
> Riz sauvage long	Biologique	X	
> Riz vert bambou	Biologique	X	

- (1) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (2) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 2 mai 2024

Ecocert Canada
4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada
www.ecocertcanada.com/fr

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.
La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.

scannez moi
Accédez au certificat officiel actualisé

Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-91344-Z-342787-2024

TOOTSI IMPEX INC DBA YUPIK

Régime Bio Canada (COR) *
Cahier des charges de l'appellation biologique au Québec (CARTV)

Produits certifiés pour la marque de commerce : **Elan, Yupik, Tootsi Impex**

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X] : en conformité)	
		CAN-US (1)	CAN-UE (2)
> Riz vert Jade pearl	Biologique	X	
> Roue de réglisse	Biologique	X	
> Rouleau de datte enrobé de coco	Biologique	X	
> Rouleaux de dattes aux noix de Grenoble	Biologique	X	
> Sarrasin écalé blanc	Biologique	X	
> Sarrasin moulue entier sans gluten	Biologique	X	
> Sarrasin rôti kasha	Biologique	X	X
> Seigle criblé	Biologique	X	
> Sirop d'agave	Biologique	X	
> Son d'avoine	Biologique	X	
> Son d'épeautre	Biologique	X	
> Sorgho - grains entiers (sans gluten)	Biologique	X	

- (1) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (2) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 2 mai 2024

Ecocert Canada
4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada
www.ecocertcanada.com/fr

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.
La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.

scannez moi
Accédez au certificat officiel actualisé

Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-91344-Z-342787-2024

TOOTSI IMPEX INC DBA YUPIK

Régime Bio Canada (COR) *
Cahier des charges de l'appellation biologique au Québec (CARTV)

Produits certifiés pour la marque de commerce : **Elan, Yupik, Tootsi Impex**

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X] : en conformité)	
		CAN-US (1)	CAN-UE (2)
> Sorgho soufflé	Biologique	X	
> Spiruline	Biologique	X	
> Sucettes en gelée	Biologique	X	
> Sucre de canne	Biologique	X	
> Sucre de palme de noix de coco	Biologique	X	
> Sucre d'érable	Biologique	X	
> Tahini	Biologique	X	
> Teff grain brun	Biologique	X	
> Thé - Brise Népalaise	Biologique	X	
> Thé - camomille & agrumes	Biologique	X	
> Thé - Thé hojicha japonais	Biologique	X	
> Thé : genmaicha japonais	Biologique	X	

- (1) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (2) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 2 mai 2024

Ecocert Canada
4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada
www.ecocertcanada.com/fr

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.
La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.

scannez moi
Accédez au certificat officiel actualisé

Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-91344-Z-342787-2024

TOOTSI IMPEX INC DBA YUPIK

Régime Bio Canada (COR) *
Cahier des charges de l'appellation biologique au Québec (CARTV)

Produits certifiés pour la marque de commerce : **Elan, Yupik, Tootsi Impex**

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X] : en conformité)	
		CAN-US (1)	CAN-UE (2)
> Thé au Jasmin & bleuets	Biologique	X	
> Thé blanc Bai Mu Dan	Biologique	X	
> Thé earl grey vanille	Biologique	X	
> Thé miellé	Biologique	X	
> Thé noir indien	Biologique	X	
> Thé vert en feuille entier (Chunmee)	Biologique	X	
> Thé vert jasmin équitable	Biologique	X	
> Thé vert Sencha	Biologique	X	
> Tomates séchées tranchées julienne	Biologique	X	
> Tomates séchées tranchées	Biologique	X	
> Tournesol sans écale RNS	Biologique	X	X
> Trèfle rouge	Biologique	X	

- (1) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (2) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 2 mai 2024

Ecocert Canada
4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada
www.ecocertcanada.com/fr

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.
La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.

scannez moi
Accédez au certificat officiel actualisé

Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-91344-Z-342787-2024

TOOTSI IMPEX INC DBA YUPIK

Régime Bio Canada (COR) *
Cahier des charges de l'appellation biologique au Québec (CARTV)

Produits certifiés pour la marque de commerce : **Elan, Yupik, Tootsi Impex**

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X] : en conformité)	
		CAN-US (1)	CAN-UE (2)
> Yacon en dés déshydraté	Biologique	X	
> Yacon tranché déshydraté	Biologique	X	
> Yerba maté	Biologique	X	

- (1) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (2) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 2 mai 2024

Ecocert Canada
4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada
www.ecocertcanada.com/fr

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.
La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.

scannez moi
Accédez au certificat officiel actualisé

Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-91344-Z-342787-2024

TOOTSI IMPEX INC DBA YUPIK

Régime Bio Canada (COR) *
Cahier des charges de l'appellation biologique au Québec (CARTV)

Produits certifiés pour la marque de commerce : **Tootsi Impex**

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X] : en conformité)	
		CAN-US (1)	CAN-UE (2)
> Mélange à chocolat chaud, végane	Biologique	X	

- (1) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (2) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 2 mai 2024

Ecocert Canada
4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada
www.ecocertcanada.com/fr

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.
La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.

scannez moi
Accédez au certificat officiel actualisé

Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-91344-Z-342787-2024

TOOTSI IMPEX INC DBA YUPIK

Régime Bio Canada (COR) *
Cahier des charges de l'appellation biologique au Québec (CARTV)

Site(s) couvert(s) :

> 8800, boulevard Henri-Bourassa Ouest, St-Laurent, Quebec, H4S 1P4, CANADA
> 1385, rue Louvain Ouest, Montréal, Quebec, H4N 1G6, CANADA
> 3015, rue Brabant-Marineau, Montréal, Quebec, H4S 1R8, CANADA
> 345, boulevard Honorius-Charbonneau - Mont-St-Hilaire, Quebec, J3H 5H6, CANADA

Certificat délivré le 2 mai 2024

Ecocert Canada
4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada
www.ecocertcanada.com/fr

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.
La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.

scannez moi
Accédez au certificat officiel actualisé